



NOM de l'enfant Prénom

UAPE - Modification d'inscription dès le 1^{er} août 2023

(Indiquer « x » pour horaire fixe et « sh » pour horaire variable – fréquentation minimum **2 x/semaine** sur jours différents)

Horaire demandé	Matin	Midi	Soir	Journée
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

Si fréquentation « sh », taux de prise en charge minimum (ex. : 2 matins+1 midi/semaine, 2 jours/semaine, 3 soirs/semaine ...):

Taux « sh » 



Merci de vous assurer que ce nouvel horaire est confirmé par l'attestation de l'employeur en vigueur. À DÉFAUT, ET POUR QUE CE NOUVEL HORAIRE SOIT RECEVABLE, JOINDRE SVP UNE NOUVELLE ATTESTATION.

UAPE - Avis de départ DÉFINITIF en fin d'année scolaire 2023

(! Ne pas remplir si l'accueil se poursuit à la rentrée d'août !)

Notre enfant quittera l'UAPE : au terme de l'année scolaire
 au terme du mois de juin ¹
 à la fermeture de l'UAPE ²

¹ La fréquentation durant les vacances de juin est facturée en sus du contrat, au tarif 'Vacances'.

² En juillet, l'accueil s'effectue sur inscription (placement payant). L'UAPE sera fermée dès le 14 juillet au soir.

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

Date Signature

Retour par mail à : **service.enfance@monthey.ch** (format .pdf)
ou par poste à : **Service de l'Enfance - CP 202 - 1870 Monthey**

Délai : VENDREDI 17 FÉVRIER 2023

Nous restons volontiers à disposition pour des questions ou des compléments d'information (024/475 70 20)